

## **POLITIQUE D 11 – Politique en matière de compétences culturelles**

Approuvé par :	Conseil d'administration
Date d'entrée en vigueur:	12 juin 2010
Date de la dernière révision :	le 22 octobre 2023
Date de la prochaine révision :	2028
Secteur :	EDI et Relations avec les Premiers Peuples
Responsable :	Vice-présidence – Services corporatifs

### **OBJECTIF**

La présente politique vise à promouvoir la compréhension interculturelle ainsi que les valeurs d'ouverture et d'inclusion, pour développer et assurer le maintien des compétences culturelles au sein de l'établissement et valoriser et promouvoir la diversité culturelle.

### **PORTÉE**

La présente politique s'adresse aux membres du personnel et de la communauté étudiante.

### **DÉFINITIONS**

<b>Mot/terme</b>	<b>Définition</b>

### **ÉNONCÉ**

Les êtres humains doivent avant tout être considérés comme des êtres égaux en valeur et en dignité et se doivent, en conséquence, respect mutuel.

Le Collège Boréal considère qu'il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir de vivre ensemble chez les membres de sa communauté. Cette dernière est composée de personnes aux identités culturelles à la fois plurielles variées et dynamiques. Le Collège Boréal croit que « ...toute identité humaine est unique et originale, mais par le fait même elle est particulière et limitée; elle peut donc bénéficier aussi de l'apport de l'humanité de l'autre, avec lequel, en tant qu'humaine, elle est capable de communiquer et d'échanger ».

La politique de compétences culturelles (PCC) du Collège Boréal a comme socle le multiculturalisme canadien. En effet, ce multiculturalisme découle de la conviction canadienne que toutes les citoyennes et tous les citoyens sont égaux.

« Il permet à tous les citoyens de conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance. Par le multiculturalisme, le Canada reconnaît le potentiel de tous les Canadiens et Canadiennes en les encourageant à s'intégrer à leur société et à participer activement à la vie sociale, culturelle, économique et politique ».

Le développement des compétences culturelles est un processus évolutif et un parcours qui exige autant la détermination que la volonté d'un apprentissage continu. Il faut pour cela, entre autres, faire preuve de compréhension et de souplesse, réévaluer constamment ses propres valeurs culturelles et prêter attention.

Tous les membres de la communauté collégiale ont un rôle à jouer au niveau de la mise en œuvre de la politique.

#### Rôles et responsabilités

##### a. Personnel administratif

Dans le cadre de ses fonctions, le personnel administratif:

- Assure la diffusion et l'intégration de la politique auprès de l'ensemble du personnel et des étudiantes et étudiants de son secteur;
- Assure que la politique fait partie intégrante de tous les programmes et services du Collège ainsi que des activités pédagogiques internes ou externes et en fait un suivi régulièrement;
- Utilise des méthodes de travail et des approches qui sont adaptées à une clientèle diversifiée sur le plan culturel;
- Identifie, avec le personnel, les besoins de perfectionnement quant à l'amélioration des compétences culturelles;
- Participe et encourage la participation, dans la mesure de ses moyens, aux activités de perfectionnement en compétences culturelles et aux activités interculturelles organisées par le Collège Boréal ou par ses partenaires communautaires.

##### b. Personnel scolaire

Dans le cadre de ses fonctions, le personnel scolaire :

- Participe et encourage la participation des étudiantes et étudiants, dans la mesure de ses moyens, aux activités de perfectionnement en compétences culturelles et aux activités interculturelles organisées par le Collège Boréal ou par ses partenaires communautaires;
- Utilise des méthodes de travail et des approches qui sont adaptées à une clientèle diversifiée sur le plan culturel;
- Privilégie des approches pédagogiques qui favorisent autant la sensibilisation que la familiarisation avec d'autres cultures.

##### c. Personnel de soutien

Dans le cadre de ses fonctions, le personnel de soutien :

- Participe et encourage la participation, dans la mesure de ses moyens, aux activités de perfectionnement en compétences culturelles et aux activités interculturelles organisées par le Collège Boréal ou par ses partenaires communautaires.
- Utilise des méthodes de travail et des approches qui sont adaptées à une clientèle diversifiée sur le plan culturel.